

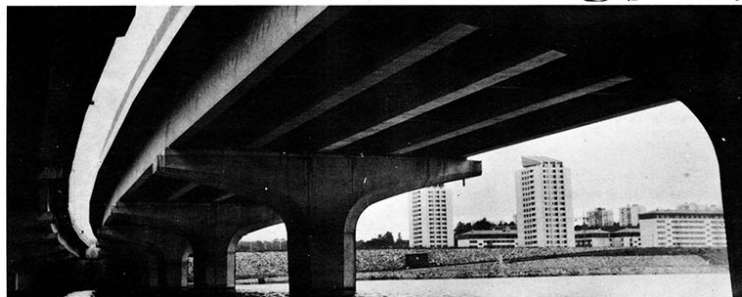
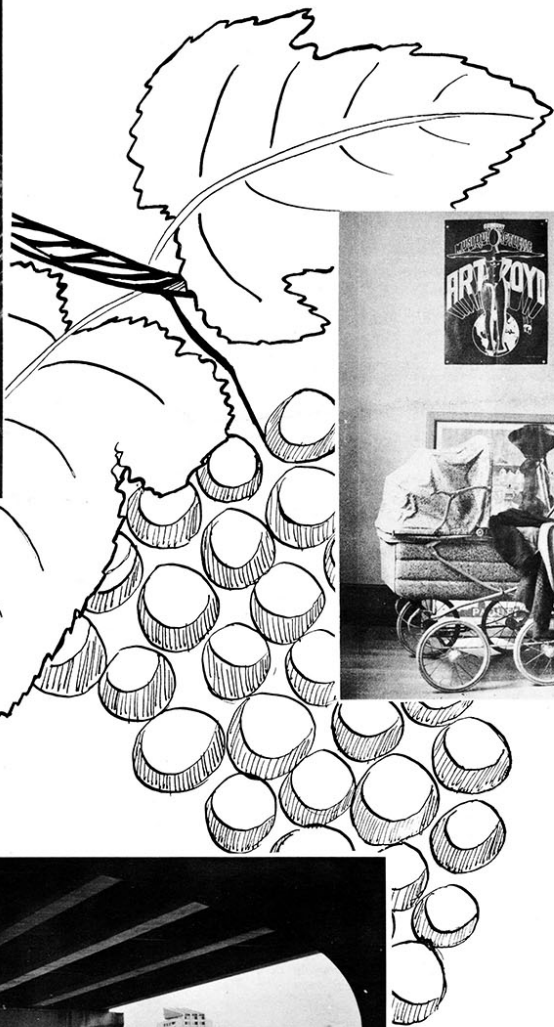
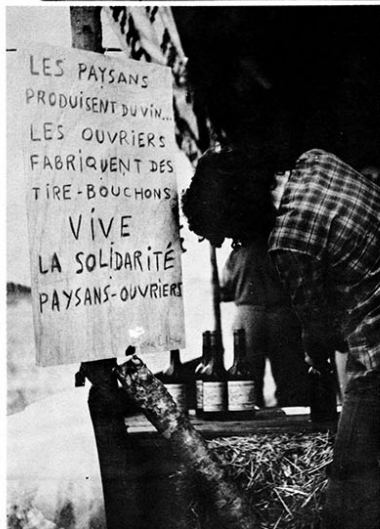
le p'tit rouge



N°1 15 Novembre 75 de Touraine

3,50f

mensuel d'information sociale et culturelle



"STATUTS"

Avec le P'tit Rouge de Touraine nous avons voulu créer en Indre et Loire une autre presse, capable de s'affirmer indépendamment de toute organisation. Un autre type de journal pour une information étroitement liée à la vie quotidienne: une information différente et plus profonde. C'est pourquoi nous avons établi une série de règles, sorte de statuts du journal.

1. Le journal "Le P'tit Rouge de Touraine" sera tout d'abord au service de tous les gens opprimés de quelque façon que ce soit.
2. A long terme, le journal lutte dans la perspective d'un socialisme qui puisse concilier dans les faits les exigences de la justice et celles de la liberté.
3. Pour cela les articles du P'tit rouge de Touraine doivent se situer dans un contexte d'analyse critique de la vie quotidienne des tourangeaux, sans pour cela tomber dans un intellectualisme facile

4. Le P'tit rouge de Touraine s'impose une indépendance totale face aux patrons, partis, et organisations politiques religieuses quel'elles soient. Le fait de ne pas privilégier certains partis ou mouvements politiques au détriment d'autres ne signifie pas l'ouverture des colonnes du journal à des organisations engagées dans la reproduction du système capitaliste, qu'il soit privé ou d'état; et des différentes formes de répression qui lui correspondent.
5. Tous les lecteurs doivent intervenir d'une manière critique dans les contenus et contenant du journal.
6. Nous souhaitons que le journal soit un catalyseur des divers courants d'opinion, des luttes contre l'exploitation, et que le sens de ces luttes ne soit ni altéré ni calomnié.
7. Tous les articles d'opinion dont le contenu est limité par le point 4, seront signés.
8. La collaboration venant de l'extérieur devra être approuvée par le comité de rédaction qui tient compte de l'orientation du journal.
9. L'organe de décision du journal est son comité de rédaction contrôlé par une organisation des lecteurs qui sera mise en place ultérieurement.

Sommaire

- PAGE 3 : 10 000 demandeurs d'emploi en Indre et Loire.
- PAGE 4 : Fontevraud (Historique)
- PAGE 5 : E.R.S. Danger, Bande dessinée
- PAGES 6 et 7 : Voyager, la relance à l'envers.
- PAGE 8 : Non violence à Tours.
- PAGE 9 : Désobéissance civile.
- PAGE 10 : Spectacles à Tours.
- PAGE 11 : Cinéma.
- PAGE 12 : Quartier libre.

Abonnez-vous!!!

Nous n'avons pas de fond secret, nous ne sommes payés ni par Pékin, ni par Moscou, ni par Lisbonne, et New-York est en faillite. Nous ne vivons que grâce à l'argent des ventes.

C'est en vous abonnant que le p'tit rouge pourra tenir financièrement. L'argent des abonnements est de l'argent frais dont nous avons besoin pour fabriquer le journal.

Abonnez-vous!
ABONNEZ-VOUS!

Pour vivre nous avons besoin de 100 abonnements tout de suite. Il nous en faudra au moins 500 dans un an pour être sur de continuer.

ABONNEMENT DE LANCEMENT

	Tarif normal	tarif de lancement
1 AN (12 NUMEROS)	40 F	35 F
6 MOIS (6 NUMEROS)	20 F	15 F
Abonnement d'essai: N° 2,3,4:		10 F

Abonnement de soutien: ce que vous voudrez

NOM:

Prénom:

Adresse:

Code postal:

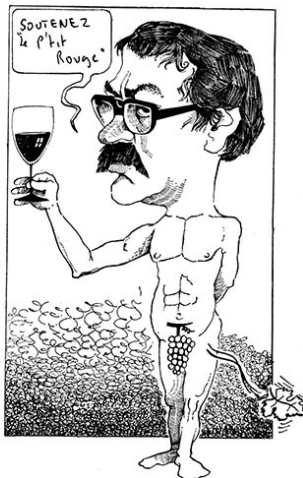
Ville:

Payer par chèque, CCP... à envoyer aux Editions de la Grappe
10 rue Jean Macé 37000 Tours

Le p'tit rouge de Touraine
Correspondance:
Editions de la Grappe
10 rue Jean Macé
37000 Tours

C.P.P.: N° 917-44 F Nantes
N° de CPPAP : en cours
imprimerie E. Vincent Tours
Dépôt légal: 4ème trimestre 75

Le directeur de publication
Dominique Mureau



10 000 DEMANDEURS D'EMPLOI

EN INDRE ET LOIRE

Plus de 500 licenciements collectifs ajoutés à tous les jeunes sortant des CES, CET, lycée, facs, FFA; à tous les licenciements individuels; à toutes les "démissions" plus ou moins forcées. Tous ces nouveaux demandeurs d'emploi ajoutés aux 7850 officiellement recensés fin août par l'anpe, c'est bien 10 000 demandeurs d'emploi qu'il y a actuellement en Indre et Loire; dont 1100 pour la région de Chinon.

15 ans déjà ...

LE MARCHÉ DU TRAVAIL EN SEPTEMBRE

Au cours du mois de septembre, les services départementaux du Travail et de la main-d'œuvre ont reçu 1.439 demandes d'emploi (628 hommes et 810 femmes). Les offres ont été de 766 (668 hommes et 108 femmes). 672 demandes d'emploi n'ont pu être satisfaites (406 hommes et 266 femmes). Le nombre des chômeurs partiels a été de 83 et celui des chômeurs secourus de 59 (41 hommes et 18 femmes).

NR 26 octobre 1960

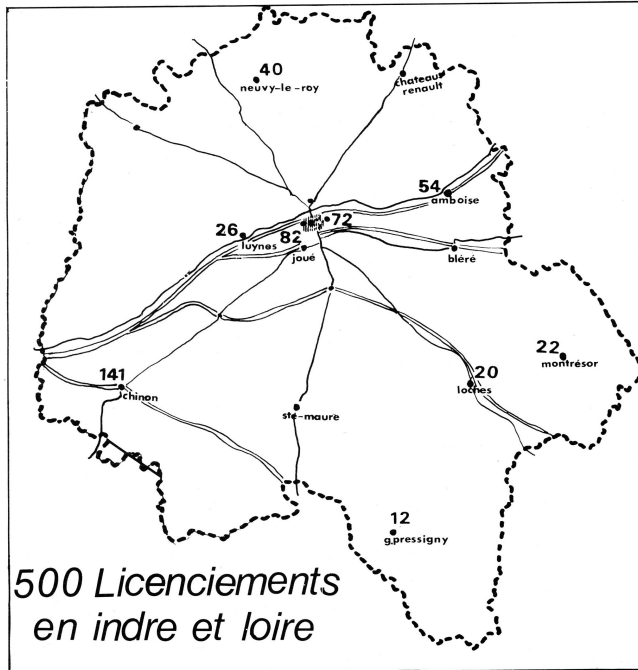
Comité de CHOMEURS

A l'initiative de la CPDT, un comité de chômeurs a été créé au mois de mai. Tous les chômeurs peuvent le rejoindre même s'ils ne sont pas syndiqués. Dans nos prochains numéros nous ouvrirons longuement les colonnes du P'tit Rouge au comité de chômeurs. Réunion tous les mercredi de 17 à 19 h 26 rue de la Préfecture.

D'autre part le comité de chômeurs édite un petit bulletin plein de renseignements pratiques.

Cette liste de licenciements collectifs ne prétend pas être exhaustive. Nous avons recueilli de droite et de gauche le maximum de chiffres et de renseignements. Ceux qui en connaissent d'autres le fassent savoir, pour que petit à petit nous mettions cette carte à jour.

La liste suivante ne comprend que des licenciements collectifs. Nous n'avons pas pu établir de liste pour les licenciements individuels et il est pratiquement impossible de compiler les non réembauchages après les "départs naturels": démissions, retraits... Signalons notamment que grâce aux départs naturels la MTC (Manufacture Tourangelles de Confection) à Tours est passée de 500 employés à 400 en l'espace de 5 années.



500 Licenciements
en indre et loire

CHINON

la PAVAL: conserverie de champignons sous traitant du groupe BLANCHAUD en faillite (août) vient de rouvrir avec une partie seulement du personnel sans garantie d'emploi.

96

Atelier de VIGNEUIL 75 employés, en liquidation judiciaire, ferme puis rouvre avec seulement 30 personnes

45

ALEX entreprise familiale demande 7 licenciements pour raison économique

AMBOISE

PRESSOIRS MABILLE ferme le 1er Novembre après 3 ans de mauvaise gestion (l'usine a eu 3 propriétaires en 3 ans)

54

licenciements sans préavis et refus de l'assedic de les prendre en charge.

NEUVY-le-ROI

FRANK OLIVIER: installé depuis trois ans. Fermeture de l'atelier de confection.

40

licenciement avec proposition de reclassement à Chateau-Renaud.

LE GRAND PRESSIGNY

FRANCK et SANDRA : installé depuis deux ans, atelier de confection, fermeture.

12

licenciements.

MONTRESOR

Ets LAINAUBURG: fabrique de bateau en plastique, en liquidation judiciaire.

5

licenciements

Coopérative de VERNEUIL/INDRE

17

licenciements

MADISON: fermeture en septembre

LUYNES

T.I.T.
26 licenciements

St PIERRE DES CORPS :

Doubinsky-F-Simat:

7 2 licenciements malgré grève et manifestations importantes

LA RICHE :

IRSA: Menaces de licenciements des 113 employés si la Sécurité Sociale ne renouvelle pas ses contrats.

TOURS:

Gibert et Clarey (imprimerie):

8 2 licenciements

Guinard: entreprise de peinture fermeture en Août.

LOCHES:

COPAL (Confection Lochoise):

liquidation judiciaire occupation des locaux par 20 ouvrières menacées de licenciements

Blanchaud (conserverie de Corbery) plus de 300 emplois menacés.

A SUIVRE

Fontevraud

A une quinzaine de kilomètres de Saumur, au milieu de forêts luxuriantes, se trouve un petit village du nom de « Fontevraud-l'Abbaye ». Les gens du lieu vivent de culture et en particulier exploitent des vignobles réputés (Brézé blanc et Champigny rouge). Les étangs sont poissonneux, les sources abondantes et de nombreux ruisseaux serpentent dans les vallées avoisinantes.

La forêt surtout retient l'attention : composée de chênes parfois millénaires, «15 m de fût sans branches», sa faune et sa flore sont variées. Le quart des espèces européennes d'orchidées s'y trouvent réunies.

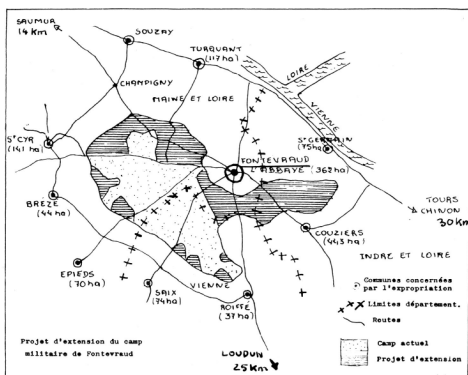
C'était en 1914. Il y a eu du changement depuis ; et il risque d'y en avoir d'autre, si nous n'y veillons pas.

Les 138hectares convoités par l'armée à Fontevraud sont à la fois des vignes, des champs, des bois qui ont échappé aux tirs de canons, des parcelles devenues friches à la suite de la disparition de nombreux paysans pendant la guerre de 1914.

La lutte à Fontevraud n'est pas nouvelle. Chacune des expropriations successives a suscité des protestations qui n'ont jamais réussi à s'inscrire dans un mouvement d'ensemble. Celle de 1956 laisse un souvenir particulièrement amer puisque les 170 hectares expropriés avaient été systématiquement détruit par l'armée, qui avait pu ainsi les acquérir pour le dixième de leur prix.

On a bien tenté de faire croire que l'armée créerait des emplois dans la région Saumuroise. On se demande bien comment elle pourrait le faire, puisque, à Saumur même, elle s'est arrangée pour ne plus avoir besoin, ni des secours de l'hôtellerie locale, ni du commerce : construction de chambres dans les casernes pour les officiers stagiaires, mess faisant concurrence aux restaurants, circuits de vente à des prix très bas...

Les seuls contacts que l'armée peut avoir avec l'ennemi c'est d'obliger les travailleurs à des détours importants lorsqu'ils barrent les routes pour ses tirs.



C'est pourquoi, en 1970, lorsque Debré annonce la nouvelle extension, les propriétaires et les municipalités des dix communes concernées par celle-ci, s'organisent collectivement dans un Groupement de Défense. C'est le groupement de Défense qui propose un plan d'aménagement rural et épuise toutes les démarches légales auprès d'une administration qui considère l'armée en terrain déjà conquis.

L'armée à Fontevraud n'est pas n'importe quelle armée : armée de classe par excellence, avec toutes les traditions de la Cavalerie. Elle n'hésite donc pas à jouir de ses privilèges et n'fermant les routes, en interdisant de cultiver les jours de tirs dans la zone de sécurité, en manœuvrant dans les chemins privés et les cours de fermes, souvent très loin des limites du camp, en incendiant forêts, granges...

L'armée a le beau rôle: il y a 1600 propriétaires concernés par l'extension; elle n'hésite pas à jouer la division parmi eux; elle achète d'abord à des héritiers étrangers à la région qui ne savent même pas où ils possèdent une parcelle, à des agriculteurs âgés sans enfants qui voient là un moyen de prendre leur retraite. Elle a pu ainsi acquérir plus de 50% des terres. Mais le reste elle ne l'aura pas aussi facilement. Les paysans qui n'ont pas vendu, sont des gens du pays et ils emploieront tous les moyens pour résister.

La lutte de Fontevraud n'est pas isolée.

Dès le début de la mobilisation des liens privilégiés avec les paysans d'Avon et du Larzac sur des mots d'ordre clairs: «dans la lutte des paysans du Larzac nous reconnaissons notre lutte:

Fontevraud sur la route du Larzac...



-contre l'arbitraire du pouvoir qui méprise la volonté des travailleurs, à l'usine comme à la terre.

-contre l'armée qui nous retire notre outil de travail.

(extrait du tract

sur la marche de 1973 du Larzac)

C'est dans ce cadre que les paysans de Fontevraud participèrent à la marche de ceux du Larzac sur Paris, en les rejoignant à Orléans avec 5 tracteurs, qu'ils manifestèrent à Saumur le 23 juin 1973, qu'ils interromperont le défilé militaire du 14 juillet 1973 à Fontevraud en revendiquant cette journée pour la fête du peuple et non celle de l'armée. C'est dans ce cadre encore, que lors de la marche sur le Larzac en 1973, ils accueillirent à Fontevraud la colonne du Nord et rejoignirent ensuite à Avon celle de l'Ouest. Le 15 août 1974 est non seulement la Fête de la Forêt mais aussi le point de rassemblement pour rejoindre le Larzac. C'est toujours contre l'armée d'embarquement et d'abrutissement de la jeunesse, l'armée accapareuse de terres, que les paysans de Fontevraud multiplient les interventions dans des meetings, dans les réunions d'information. C'est au nom de ses camarades que l'un d'eux intervient en faveur de François Mitterrand, insoumis.

La popularisation de l'hiver 1974/75 laisse entrevoir la possibilité d'un rassemblement pendant l'été 1975. Le rassemblement des 6 et 7 septembre s'inscrit dans le cadre des «Larzac partout».

L'objet du rassemblement était double -Rassembler ceux qui étaient directement concernés par l'extension.

-Permettre l'unité ouvriers-paysans (notamment avec l'entrepriserie Blanchaud à Saumur où 2000 emplois sont menacés).

Aujourd'hui qu'en est-il?

L'arrêt de cessibilité a été pris le 30 juillet 1975, ce qui veut dire que les exploitants ne peuvent disposer de leurs biens et risquent d'investir à fond perdu sur des terres qu'ils n'auront bientôt plus le droit d'exploiter si nous n'y prenons garde. Surtout après la récente déclaration du Préfet de Maine et Loire qui, dans une interview à Ouest France affirme que l'extension du camp se fera.

Des membres du Comité Fontevraud-Larzac de Tours

ÊTRE INFORMÉ
EST VOTRE DROIT !



E.R.S. : DANGER ?

Le 5 novembre au CESA (Centre d'études Supérieures de l'aménagement) à Tours s'est tenue une réunion d'information sur les Examens Radiologiques Systématiques (E.R.S.).

Les ERS sont prescrits pour déceler si les personnes (étudiants, lycéens, professeurs, ouvriers ...) vivant en collectivité ne sont pas atteints de maladie pulmonaire (tuberculose ou autres). Les moyens de dépistage les plus courants sont les radios.

Il en existe de 3 sortes :

- Radioscopies
- Radiophotographies
- Radiographies

Il faut savoir qu'avec une radioscopie la dose absorbée de rayons X est de 5,5 rem, avec une radiophotographie de 1,5 rem et avec une radiographie de 0,1 rem, alors que la dose annuelle tolérée par l'Organisation Mondiale de la Santé est de 1,2 rem.

Peu de médecins sont d'accord avec cette dose maximale. Mais de toute fa-

çon ce qui est dangereux c'est la répétition des examens tant systématiques que accidentels. De plus tout examen radiologique est fortement déconseillé aux femmes enceintes.

Avec une radioscopie qui est le plus couramment pratiquée on dépasse largement la dose maximale.

De plus une radioscopie n'est pas en soi un contrôle suffisant puisque si il y a un doute quelconque le médecin demandera de toute façon une radiographie. Alors pourquoi ne pas faire les radiographies au lieu de faire des radioscopies qui sont déclarées dangereuses par l'O.M.S. ?

Les étudiants du CESA ont décidé de constituer un dossier sérieux sur les conséquences des ERS ainsi que sur les autres possibilités moins dangereuses de dépistage des maladies pulmonaires contagieuses. Ce dossier nous en reparlerons quand il sera constitué.

QUARTIER LIBRE :

Dernière minute

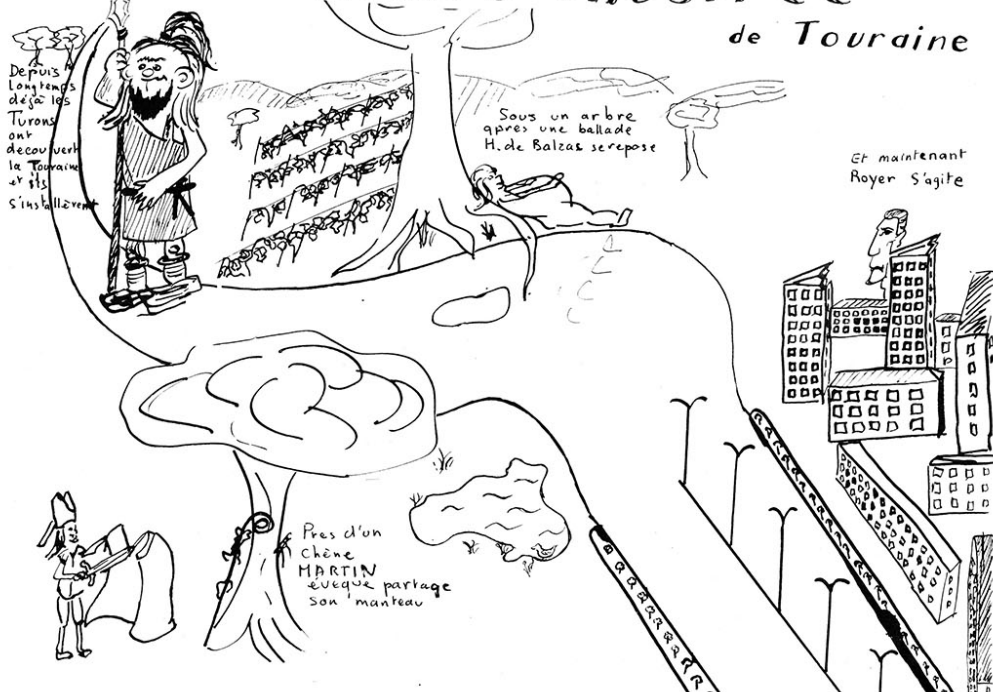
Le 7 novembre nous avons emménagé au 67 rue des Tanneurs. Le soir même, les édiles rendaient un décret et des ouvriers de la SEMAVIT étaient réquisitionnés pour un "travail urgent". Ce travail urgent consistait en fait à murer les ouvertures de la maison. Exécuter une procédure qui semble pour le moins cavalière. Quand ces lignes paraîtront, d'autres faits se seront produits dont nous rendrons compte dans le numéro 2.

Alain.

"L'expansion selon Royer, c'est des cités pseudo futuristes, des fermetures d'usines et la "rénovation" des halles Quartier Libre, c'est un groupe de maisons pour compte de cette expansion. Sans lois, sans travail, ils ne sont ni sans espoir, ni sans désirs. Devant la grisaille de leur futur planifié, ils ont dit non. Mais dire non c'est interdit. Hors de toute légalité, même la sienne, le pouvoir a évacué la rue Elise Dreu. Il va récidiver au 69 rue des Tanneurs. Mercredi 12 novembre à l'aube, les flics nous prendront d'assaut."

QUARTIER LIBRE

Petite histoire illustrée par Max de Touraine



EN BREF...

A SIGNALER...

"Un document de base pour un mouvement apatride: 'Pour l'abolition du salariat' C. Berger
On peut se procurer cette brochure pour 3 F en écrivant à C. Berger 17 rue Wauthier 78100 St Germain en Laye
On vous le donne comme on l'a relevé on ne l'a pas encore lue, mais ça paraît intéressant.

CAFÉ THEATRE

Ouverture, après l'expérience de l'été dernier du Café Théâtre de l'Époque qui sera animé de façon permanente par le Pratos.
Après l'ouverture faite sur leur deux derniers spectacles, le Théâtre du Pratos annonce du 18 au 22 novembre le tour de chant de Nicole Kochmann, une chanteuse tourangelle beurrée de talent. En décembre tour de chant d'André Tavernier. D'autre part Nicole Kochmann nous annonce pour le mois de janvier la sortie de son premier disque. Nous reparlerons plus longuement et de Nicole Kochmann, et de l'expérience du Café Théâtre.

A suivre donc ...

DU CÔTÉ DE L'ÉCOLE...

St Avertin: Manifestation de parents et de professeurs appartenant au SGEN CFDT, à l'inspection académique. L'inspecteur étant absent, les parents s'installent dans les couloirs. A son retour longue discussion orageuse. Résultat: un poste supplémentaire de musique. Un maître auxiliaire au chômage de moins.

École Normale: Les normaliens S.N.I et S.G.E.N refusent d'assurer les services de surveillance de cantine à l'école annexe. Cette action sert de support à d'autres revendications: liberté de sortie, mixité. A suivre.

PROCHAIN NUMÉRO

LE 13 décembre

Envoyez vos articles avant le 16 décembre si vous voulez qu'ils passent dans le numéro 2.

L'équipe de rédaction souhaiterait vivement faire connaissance avec des dessinateurs talentueux ou pas et aimerait recevoir de nombreux articles rédigés ou pas sur de nombreux sujets.

Voyer, la crise est passée, entend-on de toute part. Voyer est sauvé, il suffisait d'y mettre du sien, un petit coup de pouce à droite, un petit coup de pouce à gauche et hop, tout se passe pour le mieux dans le meilleur des mondes. Mais qu'en est-il en réalité ?

Revenons un peu en arrière pour bien comprendre la crise que traverse l'entreprise et comment on en est arrivé là.

1972: Voyer est en pleine extension et comprend 7 usines dont une en Algérie. Depuis 1950, le nombre d'employés est passé de 180 à 1500 plus les diverses filiales (voir encart). Voyer en pleine extension devient également international par une prise de participation anglaise.

1973: Les actions Voyer sont introduites en bourse d'une façon très peu orthodoxe. Véritable scandale dira le journal économique Investir.

1974: Le groupe anglais NORCROS dispose de 50 % des actions Voyer et épure du groupe Polybat déficient (Polybat, bâtiment industriel, déposera son bilan en février 75). Le bilan 74 montre déjà un déficit de 3 milliards de francs ad aux 2 usines africaines du groupe: Idatex



photo édit tours

et GM Togo que Voyer installe et finance à partir de 70. Norcros n'accepte pas en Mai 75 de combler le déficit de Voyer alors qu'il en est le principal actionnaire. Devant l'attitude de Norcros, les banques refusent de payer l'échéance du 10 juillet alors que le plafond le permettait.

A la suite de négociations entre Voyer et les banques, 6 sont d'accord pour aider l'entreprise et constituer un pool bancaire. Seule la plus petite banque refuse de payer ce qui ne permet pas au pool bancaire de se constituer. La situation risque de devenir explosive disent les délégués aux banques le 12 août.

Le 13: l'ensemble du personnel de Voyer occupe les locaux pour faire pression sur les banques et la direction et décide un certain nombre de manifestations:

- délégation à la préfecture le 13 août
- délégation à la Mairie de Tours en même temps
- communiqués à la presse

Le groupe Voyer se décompose comme suit:

Filiales:

MEDAIS: Entreprise de maçonnerie
AUXILIAIRE: Négocié Acier
SOMAT: Location de matériel
SOCOSI: Société Immobilière
IDATEX: Usine textile au Dahomey
DESSUSSART: Usine Aix-en-Provence

Participation:

POLYBAT: (dépôt de bilan février 75)
GM TOGO: Moulin à farine au Togo

LA RELANCE A L'ENVERS

- occupation du téléx, du standard, de l'usine en dehors des heures de travail
- manifestation envile le 14 août (620 personnes).
- Face à la pression, la petite banque rejoint le pool bancaire. La BNP fait alors des difficultés en posant ses conditions que les autres refusent. Sur pression de Royer, maire de Tours, la BNP retire ses conditions le 15 août. Les soustraitants ayant été effectivement payés le 19 août, l'occupation des locaux cesse.
- Tout semble gagné le 19 août grâce à l'unité d'action du personnel autour du Comité d'entreprise. Mais le 20 août, le C.E. a connaissance d'un téléx du chef des approvisionnements lançant un SOS pour l'approvisionnement des usines. Il y avait encore beaucoup de problèmes à régler chez Voyer malgré cette première victoire et le 27 août le personnel est informé que:
- les actionnaires n'arrivent plus
- le pool bancaire n'est toujours pas constitué (même si les banques paient les traites)

VOYER

Nombre de salariés au 31/12/74 :

- Cadres	191
- BEAM	437
- Atelier	672
- Chantier	198

TOTAL 1498 salariés

dont :

LA RICHE	498
MENNETON	156
	654

*"C'est une méduse,
et on ne sait pas
par quel bout la
prendre"*

un administrateur

digne de Labiche

Extrait d'un tract CPDT, CGC, FO.

LES LICENCIEMENTS C'EST DU GATEAU

Un employé, Mr Jannier, jugeant que son travail nécessite deux heures de présence supplémentaire, et sachant qu'il est impossible dans la conjoncture actuelle de les effectuer avec rémunération, pointe son carton et décide de revenir gratuitement.

A 18h20, Mr Jannier, après avoir pointé, demande aux femmes de ménage :

"A quelle heure quittez vous votre travail?"

Ce à quoi elles répondent : "20h30 à 20h45."

Mr Jannier décide donc d'acheter un casse croute et par la même occasion la femme de ménage lui demande de lui rapporter un en-cas.

A son retour, venant de La Riche, il entre dans les docks et arrête sa voiture après manœuvres (la route est en cul-de-sac). Par dessus le grillage, il remet à la femme de ménage un gâteau à la place d'un sandwich.

ET LA COMMENCE LE DRAME...

"Est-ce un gâteau ou un microfilm?... Et bien non! C'est un gâteau aux abricots."

UN DOUTE PLANE...

Mr Jannier ressort des docks, et gêné par la circulation décide de se garer à 50 m de la porte d'entrée du Menne-ton.

Il se rend à pied à son bureau, et en

chemin il aperçoit Mr Aladenise (Chef d'atelier). Il s'installe à son bureau et commence à travailler. un peu plus tard, s'apercevant qu'il gêne le travail des femmes de ménage qui lavent à grande eau le bureau, il prend son dossier et va s'installer dans les anciens bureaux, là où il a jadis travaillé.

A 19h45 Mr Aladenise entre dans le bureau et lui demande ce qu'il fait là. Réponse : "Vous le constatez, je travaille." (ce qui n'est pas contesté par la direction.)

Mr Aladenise ajoute : "Nous verrons cela demain matin."

Le lundi 22, Mr Jannier reçoit une lettre recommandée le convoquant au bureau de Mr Martines (Chef du Personnel) accompagné d'un délégué du personnel pour un éventuel licenciement.

En présence d'un véritable tribunal patronal, Mr Jannier déclara avoir passé un sandwich à la femme de ménage.

Le tribunal rétorque : "Non, d'après notre enquête ce n'était pas un sandwich mais un gâteau aux abricots."

LA DIRECTION CRIS AU MENSONGE.

Et elle accuse Mr Jannier d'ESPIONNAGE INDUSTRIEL, délit libre et le licenciement. L'affaire est actuellement devant les prud'hommes.

Le Comité d'entreprise redemande à Mr Royer d'intervenir. Le 26 Août à 7 h 30, Mr Royer apprend les faits le soir même la ENF prévient le C.E. et la mairie de Tours qu'un accord entre les banques est signé.

Le 29 à Paris, réunion avec les sidérurgistes, le directeur, l'administrateur provisoire, les représentants du personnel et Mr Royer. Le directeur de l'entreprise et l'administrateur provisoire ont montré leur incompétence à négocier face aux sidérurgistes de façon élatante.

Une fois de plus début Septembre sous la pression du personnel de chez Voyer, les banques cèdent. Elles signent l'accord qui permet l'approvisionnement en acier des usines. Mais en même temps, on parle de restructuration de l'entreprise, qui parle de restructuration parle de licenciements... individuels d'abord, sous n'importe quel motif (voir encart) collectifs ensuite.

Mais en Octobre, on apprend qu'en fait Voyer n'est pas sauvé. Les carnets de commandes sont peut-être pleins mais cela ne suffit pas. Car pour honorer les carnets de commandes, il faut que l'entreprise soit approvisionnée correctement. Et malgré l'accord signé par le pool le 29 Août, l'échéance du 10 Octobre n'a pas été payée ! et on voit mal par quel miracle Voyer pourrait payer ! Pour tenir, il ne reste qu'une seule solution : la mise en application de l'ordonnance du 23. 9.67 "tendant à faciliter le redressement économique et financier de certaines entreprises en situation financière difficile, mais non irrémédiablement compromise, dont la disparition serait de nature à causer un trouble grave à l'économie nationale ou régionale et pourrait être évité dans des conditions compatibles avec l'intérêt des créanciers". Cette ordonnance prévoit entre autres que les créanciers ne peuvent poursuivre l'entreprise. Les gros créanciers peuvent toujours tenir mais les petits soustraits n'ont pas les mêmes facilités. S'ils ne sont pas payés pendant les 3 mois que dure cette procédure d'exécution, ces petites entreprises risquent de déposer leur bilan.

Si jamais l'administrateur provisoire réussit à proposer le 13 Décembre un plan de redressement avec un budget équilibré, Voyer aura 3 ans pour éponger ses dettes pour honorer ses contrats (RDF a commandé l'armature de 6 centrales nucléaires). Mais si le tribunal de commerce de Paris estime que le plan de redressement qui lui sera proposé n'est pas viable, Voyer devra déposer son bilan.

De toute façon, le plan de redressement que proposera l'administrateur provisoire sera accompagné d'un train de licenciements qui assombrira l'avenir de l'entreprise et de son personnel. Cette vague, on la voit déjà se profiler à l'horizon avec l'annonce de 10 licenciements à Paris, le licenciement du directeur et le licenciement de la majorité du personnel du département exhort.

1er. Novembre

D.M.M.

NON - VIOLENCE

à Tours

La violence est présente à Tours, il n'est pas besoin de se forcer pour s'en convaincre: Ne serait-ce que par la présence de deux grandes casernes, d'une base aérienne militaire, d'un dépôt de munition à Cinq Mars la Pile, d'un centre d'étude de l'armée à Monts, d'une compagnie de CRS à saint Cyr. Voilà des institutions légales qui ne sont rien d'autre que des groupes d'humains organisés pour la violence guerrière. Bien d'autres exemples moins légaux et plus individuels pourraient être cités, mais ils cachent trop la violence institutionnalisée. C'est trop facile de ne parler que des bagarres, des assassinats des actes de vandalisme pour

oublier que l'armée existe, que la police n'est pas toujours celle de la circulation automobile, ou même, que la publicité commerciale est une violence psychologique. Les Non-violents sont eux aussi dans notre cité, leur raliement le GRANV (Groupe de Recherche et d'Action Non-Violente).

Que signifie ce sigle? La non violence est-elle une action, une réflexion? C'est, je crois, avant tout une attitude personnelle qui s'exprime sous diverses formes lors de situations précises. La non-violence est une morale qui s'applique dans les activités de tous les jours, activités politiques ou non, militantes ou non.

Après sa réunion de rentrée pour cette année, le GRANV se propose de mener parallèlement une formation interne de ses membres et une action sur son environnement social. L'action extérieure pouvant être dirigée soit sur les groupes de lutte déjà existant (formation de leur leader et militants), soit sur la population elle-même par une action symbolique sur une motivation collective. Bien sur le GRANV invite tous ses sympathisants à le rejoindre.

Contacts- secrétariat
73 Avenue de Grammont
37000 TOURS

ENCHAINEMENT

TOURS- Samedi 18 Octobre à 15 heures, 8 personnes se sont enchaînées (pieds et mains) entre les colonnes du Palais de Justice: 2 employés d'un service public 1 ecclésiastique, 2 étudiants 1 dessinateur en bâtiment 2 chômeurs; l'un d'eux est insoûmis total. Ils ont déployé une banderole sur toute la largeur de l'édifice, sur laquelle on pouvait lire "Non aux tribunaux aux permanents des forces armées" (TPFA). Par son côté spectaculaire cet enchaînement avait pour but d'attirer l'attention de la population (1000 personnes ont assisté à cet événement) sur l'existence des TPFA et de l'ordonnance du 7 Janvier 1959.

Ils étaient une quinzaine à distribuer des tracts expliquant ce que sont les TPFA et cette ordonnance, qui, en cas de "menace" fait de chaque français adulte un "affecté à la défense" passible d'un an de prison en cas de grève. Ce tract s'adressait surtout contre la définition de cette menace, suffisamment vague pour prêter à toute interprétation, comme ce fut le cas en 1965 lors d'une grève de mineurs.

Farmi les enchaînés se trouvait Thierry Aucher, insoûmis total membre de l'insoumission collective internationale (ICI). Après un contrôle d'identité chacun fut relâché, même Thierry Aucher, bien qu'il clairement précisé son insoumission (en date du 2 Juin).

Le caractère particulièrement décontracté et pacifique de cette action a permis un échange avec la population et un dialogue avec les policiers.

pour tous contacts:
T. Aucher c/o Yves BONNEAU
Gare de Drury 37190
Azay le Rideau



Ecrivez leur...

Un militaire engagé a déserté pour objection de conscience, il est emprisonné à Marseille.

Joël NOBLEAU
"Les Beaumettes" 213 r. du Morgiou
13009 Marseille Mazargues

Arrêté à Chinon le 20 octobre pour insoumission, Philippe BENOINT a été incarcéré à Duplex le 21 où il a commencé une grève de la faim, et transféré le 28 à la prison de Fresnes. Un refus a été opposé à toutes ses demandes (avocats, courrier,...):
Ph. BENOINT Prévenu militaire n° 651 149 arrivant du 28 octobre BP 26 71800 La Clayette

La loi du 21 Décembre 1963 permet à tout citoyen de refuser de porter les armes durant ses obligations militaires, quand ses convictions religieuses et philosophiques s'y opposent. Il lui suffit de le déclarer avant son incorporation: c'est l'objection de conscience. En général les objecteurs reconnus sont affectés à des services d'état non militaires, actuellement c'est l'ONF (Office National des Forêts) qui les utilise.

Certains objecteurs refusent également de servir à l'ONF pour des raisons politiques d'ailleurs valables: ce sont les objecteurs insoûmis. Enfin il ya ceux qui refusent l'armée dans son ensemble et de ce fait n'acceptent même pas le statut d'objecteur: ce sont les "insoûmis total".

Ces trois catégories d'insoumissions sont "jugées" par le TPFA: juridictions d'exception entièrement sous contrôle militaire. Dans un TPFA la justice est tout à fait arbitraire puisque l'armée y est à la fois juge et parti, qu'il n'existe aucune voie d'appel possible, que même les avocats civils y sont subordonnés au risque de sanctions graves, voire de radiation. Le pouvoir d'un TPFA ne s'arrête pas là: tout citoyen quelqu'il soit, où qu'il soit, peut être amené à comparaître devant un TPFA s'il est compromis dans une menace à la sûreté de l'état "menace intérieure (grève) menace extérieure (réf. Général de Beauvallet, Août 73)

A vous de juger, si l'on peut dire!

DES OBEISSANCE CIVILE

Bientôt, si ce n'est pas déjà fait, vous allez vous voir réclamer le solde de vos impôts. Moment désagréable, s'il en est, mais aussi, routine, acte tellement habituel qu'après les récriminations d'usage sur l'augmentation des dits impôts on met la main à la poche, on sort le carnet de chèques et on n'y pense plus... jusqu'au prochain tiers. A moins que pour rendre la chose encore plus quotidienne et encore moins y penser, vous ayez opté pour la mensualisation. Pourtant ce petit geste revient 3 fois par an et si l'on s'arrête pour y réfléchir il prend une importance capitale.

A quoi sert l'argent que nous versons? Fonctionnement de l'état, équipement du pays, constructions, rémunérations des fonctionnaires, etc. etc. Autrement dit si nous nous arrêtons de payer nos impôts tout s'arrête.

L'argent est le nerf de la guerre... construction des écoles, des équipements sociaux, rémunération des fonctionnaires etc. etc. Mais aussi dépenses de prestige, Concorde, musée Pompidou, rénovation des Halles de Paris, ... Mais aussi l'entretien d'une armée de plus en plus sophistiquée et coûteuse et qui a de plus en plus de mal à se cacher d'être ce qu'elle est, un instrument de répression. Mais aussi le développement d'un programme nucléaire que beaucoup refusent.

Puissance de cet instrument qu'est le paiement de l'im-

pôt, moyen idéal d'approuver ou désapprouver une politique une priorité des choix, un choix de société.

Par le bulletin de vote, du président de la république, aux conseillers municipaux, nous déléguons nos pouvoirs et fermons les yeux. Nous manifestons de temps en temps notre mécontentement dans les formes: grèves bien sages, manifestations polies derrière nos syndicats. Là encore nous déléguons nos pouvoirs, à des leaders syndicaux, à des "chefs" de l'opposition.

En acceptant cette règle du jeu nous nous faisons complices passifs et obéissants de ceux qui nous gouvernent envers et contre tous. Alors?

Désobéir? A la loi?

Désobéissance civile premier pas de la reconquête du droit à la parole, premier pas vers une reprise en main de notre vie par nous-mêmes. De l'occupation d'usines (on fabrique, on vend, on se paye) à l'occupation de maisons vides, de terres abandonnées (la terre à celui qui la cultive), de la réduction par les usagers des factures de gaz, d'électricité, à la baisse autoritaire par les mêmes usagers des prix au supermarché du coin, du retrait sur les impôts de 3% pour manifester son opposition à la politique militaire du

gouvernement, au retrait de 6% sur les factures d'électricité pour s'opposer à l'extension du nucléaire et imposer la recherche dans les techniques douces (énergie solaire...), le champ est vaste et la parole est à l'imagination.

Les italiens l'ont bien compris, depuis plusieurs années et dans certaines régions ils s'opposent aux augmentations d'électricité, de loyer, de chauffage, des transports, etc.

Alors? Attendre dans la passivité le bulletin de vote en main l'avènement d'un socialisme autogestionnaire que les seuls incurables optimistes voient poindre dans les urnes; ou refuser enfin l'es-croquerie qu'est la délégation de pouvoir du mandat électoral? Le seul parti c'est nous. Nous individus, nous citoyens d'un monde que nous pourrions peut être enfin construire dans la paix.

"On s'arrête, on réfléchit, et ce n'est pas triste"

Un groupe Désobéissance Civile existe à Tours, il s'occupe principalement de refus-redistribution de l'impôt.

Le principe en est simple: sur chaque tiers payé on retient 3% que l'on reverse aux paysans du Larzac. Une lettre collective expliquant la raison de ce retrait (opposition à l'extension des camps militaires à la vente d'armes aux pays étrangers,...) est adressée au Ministre des Armées, au percepteur avec le paiement. Il est envisagé en fonction des luttes locales, d'axer la campagne plus seulement sur le Larzac mais aussi sur l'extension du camp de Fontevraud. Les 3% pourraient être envoyés aux paysans de Fontevraud si un objectif précis quand à l'utilisation de cet argent est défini par eux. (Au Larzac l'argent sert à financer la construction d'une bergerie sur les terres convoitées par l'armée). D'autre part, toujours en opposition à l'extension du Larzac et à la politique militaire de la France, une action de renvoi collectif des papiers militaires est envisagée.

Pour rejoindre le groupe contacter ALPHONSE CIRAUULT 189 bis rue de La Fuye 37000 Tours

GRENIER NATURE

Société Coopérative à capital et personnel variable régie par la loi du 7 mai 1917.

Sigle social: Le Clo du Petit Fourneau 37300 JOUE-LES-TOURS.

Compte bancaire: Banque Populaire de Touraine et du Haut-Poitou, n° 01-19-37378 P.

Une coopérative de produits biologiques s'est créée le 11 octobre à Tours. C'est la Coopérative du Grenier Nature. Elle regroupe un bon nombre de participants des anciens réseaux de distribution parallèle de Tours. Elle est ouverte aux coopérateurs tous les samedis de 15h à 19h. Pour devenir coopérateur, il suffit de souscrire une part sociale de 50 F et d'être prêt à apporter sa participation active et efficace aux diverses tâches. Pour acheter une part s'inscrire en joignant 50F par part désirée, à Coopérative du Grenier Nature. De plus amples informations dans un prochain numéro.





C'est en 1967 que j'entendis pour la première fois Anne Vanderlove. A cette époque "Le ballade en Novembre" se balladait sur toutes les ondes radios. Tout juste le temps de s'intéresser, tout juste le temps d'appréhender la mélodie, de chercher les paroles et la ballade avait disparu, sans doute avec l'automne.

Alors comme il est d'usage dans les variétés, j'attendais la prochaine. La prochaine chanson qui me permettrait de mieux connaître cette nouvelle voix. Je me souviens avoir quelquefois entendu "Les fusils" mais trop peu de temps.

"Bah! encore une qui ne fait que passer."

Encore une de ces artistes construites de toutes pièces pour les besoins du spectacle, ou plus exactement pour le porte-feuille de quelques régents des éditions musicales.

Pourtant Anne Vanderlove interprète ses propres compositions, donc rien de comparable avec ces chansons sorties tout droit des ordinateurs. A chaque mot, chaque note calculée, programmée non pas pour exprimer une idée, un état d'âme, mais pour plaire, pour être vendues. Pourtant Anne Vanderlove n'avait rien de comparable avec Sheila, ou je ne sais quelle autre idole. Rien de

comparable puisqu'elle écrit, compose. Alors pourquoi ne l'entendions-nous plus?

La réponse ne vint deux ans plus tard: Anne avait refusé de se vendre, Anne Vanderlove refusait de mettre son talent au service du capitalisme.

Aujourd'hui Anne chante toujours bien sûr. Ça n'a pas dû être facile de surmonter le monopole des grosses maisons d'éditions, ça n'a pas dû être facile ni profitable de quitter Pathe Marconi pour s'éditer soi-même, ça ne fait rien la dignité d'abord!

Anne Vanderlove est sortie des autoroutes du profit pour les sentiers moins fleuris des éditions parallèles, sentiers qui lui donnent au moins l'honneur de lutter contre l'exploitation capitaliste des artistes du show business.

A son talent Anne Vanderlove a ajouté la valeur d'un acte politique.

Elle sera au foyer du Beffroi (Tours: 02) le 20 novembre à 21h.

Vente de disques à la soirée.

Contacts et ventes par correspondance

Anne Vanderlove
B.P. 1
39540 St Rémy-en-l'Ecluse.

YAN

Chansons

LES JEUDIS DU BEFFROI

- .20 novembre: Anne Vanderlove.
- .27 novembre: Patricia Garnier et Antoine Porteau.
- (Patricia chante Schubert, Bach ... et aussi Joan Baez et Graeme Allwright.)
- .4 décembre: Pierre Champion, "Le poète bucheur"
- .11 décembre: Carlos Villo et Sergio Magarejo. (Poésie d'Argentine)

Le 2 décembre, à l'Olympia (à 21h.)
MIKE SERRER (guitariste comme son frère PETE)

Le 4 décembre, à la M.J.C. de Jérais-Tours, rue des Martyrs, à 21 h.
Catherine LARA

Maurice Bégin &
François Bérenger

Ils seront réunis le temps d'un récital le 18 novembre à 21 heures au Théâtre de l'Université, à TOURS!

Des stands d'informations mouvements écologiques, non-violents, anti-militaristes sont prévus.

Santal ~ Artémuse

J'aimerais contacter les gens qui sont intéressés par l'organisation de concerts, d'expositions, d'animations... dans les cités d'H.L.M. ... Cela fait peut-être beaucoup, mais si on n'en fait que la moitié ce sera déjà pas mal.

J'aimerais contacter les gens qui veulent faire "autre chose"

L'an dernier au mois de mars on a fondé une société à buts non lucratifs (loi 1901) "Artémuse" et on a organisé un concert à 5F avec 5 groupes, lequel a duré tout un après-midi. Il y avait 300 personnes, publicités uniquement de bouche à oreille. On compte recommencer cette année. On a édité un cahier de poésie (SANTAL) dont le numéro 2 vient de sortir. Il reste encore des numéros 1 à vendre. I.P.

Les personnes intéressées peuvent contacter:

SANTAL ARTEMUSE
75 rue Michelet
Tours

RUBRIQUE INTERNATIONALE

Débats

EN DIRECT

D'ESPAGNE

Le 29 Novembre au Palais des Foires, "12 Heures...avec les communistes... pour les libertés."

3 Forums, des témoignages, des discussions, une Rencontre des luttés. Spectacle Non-Stop avec Isabel PARRA (chilienne) Joe HAMAN (egyptien) Maurice FANON, Pia COLOMBO, Mireille RIVAT, Stéphane REGGIANI...

Fontevraud

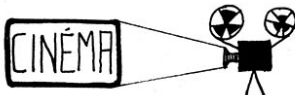
Un meeting organisé par le comité Fontevraud - Larzac de Tours aura lieu le 12 décembre à la salle Balzac à 20h30.

Après la projection d'un film, un débat sera ouvert autour de 3 thèmes:

- *contre la destruction de l'environnement par la société capitaliste.
 - *lutte antimilitariste.
 - *unité ouvriers paysans.
- Des paysans de Fontevraud participent au débat.



Raven



Avec la rentrée 75 la nouveauté est de rigueur dans les cinémas de Tours.

L'ex Caméo-Rio se transforme en trois salles permanentes, son directeur adopte le système du "complexe" qui permettra désormais une régularisation des entrées, facilitant ainsi la gestion de ces salles (En passant je vous signale que la projection permanente vous permet d'entrer et sortir de la salle quand vous le désirez, contrairement à ce qui est affiché au dessus de la caisse)

La nouveauté vient surtout de la rue des Ursulines avec la toute nouvelle salle du Studio IV.

Avant d'y entrer vous traverserez un grand hall d'informations et de documentations cinématographiques, là vous pourrez acheter affiches, photos, revues etc. des films qui vous plaisent.

Le Studio IV n'est pas une salle traditionnelle, elle va bénéficier d'une animation culturelle plus large.

Une salle polyvalente puisque toutes autres animations qui se rapportent au thème du moment pourront s'y tenir (films, poésie, danse, débats, conférences, etc.). Une salle militante parce qu'on pourra y trouver informations, y formuler critiques

sur la société actuelle.

Depuis son ouverture ont déjà eu lieu : une discussion avec le consul du Portugal sur les événements politiques de ce pays et à l'occasion de la projection du film Viva Portugal (première en salle commerciale) des débats ayant pour thème le sujet du film projeté, une pétition contre la peine de mort lors du passage du "Chacal de Mahuelto"....

C'est une intéressante initiative qui dénonce le stade traditionnel du spectateur passif coincé entre son fauteuil et l'écran; espérons qu'elle dépassera également les malheureux préjugés de certains spectateurs qui voient dans les studios un cinéma d'intellectuels.

Pour le succès de cette réalisation, la participation de tous est souhaitable. Il serait probablement intéressant de connaître la programmation suffisamment à l'avance, avec le thème des films afin que les intéressés puissent organiser eux aussi en accord avec la direction des animations ou spectacles en rapport.

Ainsi la distraction nous ajoutons le plaisir de rencontrer d'autres gens et discuter de problèmes communs.

Studio IV séances
mardi mercredi 22h15
jeudi vendredi samedi
dimanche 20h30
+ dimanche à 15h30

PROGRAMME: aux Studios

Semaine du 18 au 23 Novembre

Studio 22h Alice n'est plus ici
Studio 19h30 Amarcord
Mini 15 20 22h Le rite
Studio IV La folle de Toujane
Studio III 22h Sweet Love
Studio III 20h Jeux interdits

Semaine du 25 au 30 Novembre

Studio 22h Le voyage des comédiens (I)
Studio 20h La chair de l'orchidée
Mini 15 20 22h Moulin Rouge
Studio IV Section Spéciale
Studio III Au cœur de la nuit
Studio III 20h Mickey One

Semaine du 2 au 7 Décembre

Studio 22h Le voyage des comédiens (2)
Studio 20h Vera Cruz
Mini 15 20 22h Influence des rayons gamma sur le comportement des marguerites
Studio IV Chile
Studio III 22h Les dieux et les morts
Studio III 20h Frankenstein junior

au Beffroi

.21 novembre: "L'Albatros" de J.P. Mocky.

.28 novembre: "The Edge" de R.Kramer.

.30 décembre: Son Homme de Tay Garnett

.5 décembre: "La ligne générale" de S.W. Eisenstein.

.12 décembre: "Touza" de W.Jansy.

Dans notre prochain numéro

nous commencerons la publication d'une enquête effectuée par notre correspondant spécialiste des questions policières et judiciaires Jean-Aymar Dhébouric et sa fidèle collaboratrice Edith Moreau-Vash. Cette enquête paraîtra en plusieurs chapitres et sur plusieurs numéros. Elle traitera principalement de l'organisation de la police et de son utilisation par les hautes autorités politiques et administratives à des fins de coercition, rétorsion et influence sur la population et principalement dans la FONCTION PUBLIQUE. Nous y verrons notamment pourquoi la JUSTICE est souvent désarmée ou exagérément indulgente devant certaines "bavures" policières, pourquoi certains Recteurs d'Académie, considérés comme hommes-liges du Pouvoir ont truffé leurs services enseignants et surtout "administratifs" d'anciens flics ou d'anciens Officiers dont certains sont toujours (Oh combien) "Personna grata" auprès de la DST, des RG, des services spéciaux ou de la Sécurité Militaire, et pourquoi de jeunes étudiants ou enseignants fichés comme "gauchistes", éléments de troubles, contestataires, etc etc...des avant le service militaire se voient tout au long de leurs études ou de leur carrière, l'objet d'une permanente chasse aux sorcières. Disons que cette enquête se trouve puissamment étayée par des documents souvent officiels ou officiels parfois très confidentiels sinon tout-à-fait secrets émanant de cette belle Flicaille nationale que le monde entier nous envie comme cette non moins belle et distinguée Sécurité Militaire, et que nous en donnerons quand besoin sera de larges extraits.

Quartier Libre (suite de la page 12)

Diverses péripéties nous ont mené rue des Tanneurs, entre le futurisme en carton-pâte, les chantiers et ce bidonville qui est devenu le vieux quartier des Halles. Sans compter ce nid à fourmes marchandes qu'est le quartier Plumereau, depuis les rénovations qu'on sait.

Spontanément le contact s'est noué avec les gens du quartier, les ouvriers du chantier, les étudiants accourus par l'ennui universitaire, des déclassés de toutes sortes. Malgré quelques difficultés d'adaptation à notre nouveau milieu, notre mouvement s'est poursuivi avec ses hauts et ses bas, ses joies et ses désillusions.

Ce texte n'est pas le reflet d'une quelconque propagande. Nous ne recrutons pas. Nos portes sont en permanence ouvertes à qui veut s'approprier les lieux et s'y déplacer et agir en être autonome. Nous tentons seulement

d'exprimer ce que notre sensibilité a retenu de ce que nous vivons depuis bientôt trois semaines. Qui veut partager avec nous ce qu'il a à partager est le bienvenu.

La bande à Elise Dureau.

QUARTIER LIBRE

En se mondialisant, la société industrielle moderne a apporté partout la misère et l'oppression. Cette misère économique (famine, guerre), s'est écartée dans chaque instant de notre survie. Travail, urbanisme, famille, consommation, idéologies, études... Tout porte un ennui et un relent de mort lente insupportables.

En se mondialisant, la société industrielle moderne a ainsi fabriqué universellement des opposants. Dans tous les coins du monde, des gens refusent ce type de société. Des mouvements se créent pour la transformer pour retrouver la vie.

Ici même, à Tours, des gens se sont rencontrés, ayant chacun eu une vie très personnelle. Mais, malgré cette diversité dans le passé, ils ont tous compris qu'il fallait construire une autre vie. Cette discussion ne s'est pas faite à l'intérieur d'un parti, d'une association déjà créée, déjà

installée dans notre vieux monde; elle ne s'est pas contentée non plus de contempler ses contradictions en les critiquant, comme font les militants. Cette rencontre s'est faite dans la rue, chez les copains, au boulot. Nous avons tous senti et parlé d'une certaine envie particulière à chacun de privilégier la vie. Nous avons tous constaté aussi que cette vie, il était des endroits où ne nous l'avions jamais vue: au bureau, à l'usine, dans la famille, dans les fecs... Nous avons tous parlé de cet immense creux qui se comptabilise dans le vécu de chacun par à peu près vingt ans d'ennui. Notre assemblée étant assez brûlante, nous nous sommes donnés pour but d'installer cette vie qui nous manquait dans chacun de nos actes. Ces rencontres ont provoqué un fait immédiat: les appartements des quelques copains moins démunis se sont retrouvés envahis et donc trop exigus. Pour per-

une assemblée générale se tient tous les soirs vers 6 heures, et là chacun rend compte de ce qu'il a fait, devant de ce dont il a besoin et propose ce qu'il possède. Jamais il n'y a eu de président de séance ou d'un quelconque bureaucrate du genre; la discussion a toujours été menée démocratiquement et les tâches réparties spontanément, sans retomber dans les vieilles séparations. Il est évident que nous avons attiré du monde; une telle expérience ne pouvait pas ne pas faire de bruit; le téléphone arabe nous a apporté plus de monde que nos petits tracts. De ces gens, seuls ceux qui venaient dans le but de s'approprier l'espace que nous avons commencé à libérer sont restés. Les militants venus aux ordres et les dirigeants en mal de troupe sont partis d'eux-mêmes. Ils sécrétaient cet ennui que nous voulions chasser et ils ont vite vu qu'ils étaient boycottés spontanément par tout le monde. Bien que

UNE PROCEDURE EXPEDITIVE

Nous avons été expulsés sous les prétextes suivants: effraction, introduction frauduleuse, occupations sans droit ni titre... Or, tout le quartier peut témoigner que les maisons étaient ouvertes, que nous sommes entrés au vu et au su de tout le monde et que nous n'avons rien cassé, au contraire. Pour justifier ses accusations Jouanneau a fait poser un verrou alors que nous étions déjà sur les lieux! Aucune des formes légales n'a été respectée: les flics nous ont pris d'assaut en refusant tout justificatif. Cela en dit long sur les pressions que Jouanneau a dû exercer pour arriver à ses fins. La NR elle-même s'est étonnée de la rapidité de la procédure. Il est possible que ça n'en reste pas là...



les forces du vieux monde



mettre de poursuivre ce pied qui était pris ensemble et même de l'accroître, une nécessité est apparue: s'agrandir. Or, Mr Jouanneau, avocat, et propriétaire foncier, de son état, possède quelques maisons rue Elise Dreu, quelques-unes parmi d'autres, et il s'en souciait peu (ouvertes depuis 5 ans, systématiquement pillées et sacagées au vu et au su de tout le monde).

Nous avons pris ce qui ne servait à rien parce que nous en avions l'usage.

Dans ce milieu privilégié, notre mouvement a explosé: BOUM dans notre tête. Nous nous sommes sentis excentrés dans un tourbillon de relations et de passions dans lequel tous gardaient pourtant la maîtrise d'eux-mêmes. Nous sommes devenus disponibles pour tout, solides bien que peu nombreux. Nous avons vu disparaître d'eux-mêmes les faux problèmes fabriqués de toute pièce pour masquer les vrais: problème d'argent, de couple, de travail, d'organisation...

Notre organisation est fort simple:

la plupart d'entre nous soient totalement fauchés, l'argent n'a jamais été un problème: la boîte à cigare qui se trouvait en permanence sur la table se remplissait discrètement et régulièrement de billets. Un jour, un camarade est venu nous proposer des poêles à charbon. Une heure après, un autre est venu nous proposer du charbon. Il n'y avait plus de hasard.

Décrire ce mouvement dans ses dernières ramifications est impossible; il faut le vivre.

Les flics pensaient nous casser en nous mettant dehors. Ils n'avaient pas compris que les murs étaient pour nous un moyen et non un but.

La perte de nos logis ne nous a pas affectés outre mesure. La seule chose qui s'est passée, c'est qu'au lieu d'être 10 chez un copain, nous étions 20; l'urgence d'un lieu collectif se faisait plus forte, c'est tout.

(suite page 11)